



RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
Siège Social : BOURSE DU TRAVAIL
Rue Arsène-Leloup - NANTES

TÉLÉPHONE 145.38
Abonnement : 5 francs par an
Paraissant le 6 et le 20 de chaque mois

Rédigé et composé exclusivement par des camarades syndiqués
La Correspondance doit être adressée
au Secrétaire de l'Union Départementale

NOTRE OPINION.

Lèse majesté

Le grand dommage que les syndicalistes causent aux gouvernements et à l'aristocratie agricole, industrielle, commerciale et administrative réside, dans les critiques qu'ils formulent sur l'activité de cette haute volée et sur le but qu'elle poursuit.

Car l'action de nos maîtres est toujours contraire aux intérêts de la classe ouvrière.

Haro ! crient ces messieurs ; et à leur exemple les gouvernements de s'indignent tout rouge.

Ne parlons pas de l'écaurante spéculation sur la misère dont sont victimes les syndiqués et leurs secrétaires, ces maudits révolutionnaires qui troublent la digestion et la quiétude de leurs patrons.

N'insistons pas sur les instructions, sanctions, déplacements d'office, révocations dont sont l'objet les fonctionnaires qui osent critiquer les gestionnaires de la chose publique.

Nous sommes au courant et tant que nous le pourrons nous dénoncerons les agissements de ces quelques satrapes qui font la loi.

Mais camarades, le pourrons-nous longtemps ? Votre cohésion est-elle telle que nous n'ayons rien à craindre ?

Ne trouvez-vous pas, vous les militants, combien vous rencontrez de difficultés à propager l'idée syndicale ? Ne sentez-vous pas plus de résistance qu'il y a simplement trois ans ?

Pourquoi ? Oh ! votre action est toujours aussi diligente, votre activité toujours aussi inlassable.

Mais voilà... Au lieu d'avoir près de vous des camarades n'ayant qu'un but : dénicher la poignée de joyseurs qui nous oppriment et se disposent à nous envoyer défendre leurs sacs, vous êtes entourés de travailleurs qui passent le plus clair de leur temps à s'entre-déchirer dans des discussions politiques interminables.

Politique de partis, petites rivalités personnelles, voilà à quoi s'intéressent nombre d'adhérents.

Nous allons paraître pessimistes, mais aussi vous n'ignorez pas que cette politique partisane, est une gymnastique qui désarticule le corps ouvrier, qui désunit la masse laborieuse.

Un seul moyen de sortir du chaos : s'unir sur un programme de revendications précis, l'imposer par la force de notre nombre.

La C. G. T. a son programme ; qu'il s'agisse de la lutte contre le chômage, contre la guerre, contre la crise, qu'il s'agisse de la défense des institutions ouvrières et de l'école laïque, elle a tout prévu, tout étudié.

Ce plan est assez vaste pour que chacun y trouve la grande part, sinon la totalité de ses aspirations personnelles.

Si chaque molécule de la classe laborieuse reste bien à sa place dans le grand organe syndical, le balayage sera rapide de tous les marchands de canons, de tous les oppresseurs de la pensée, de tous leurs représentants au gouvernement et au sein des Chambres.

Vous ne désirez pas voir s'instaurer le corporatisme qu'on flâte tant en ce moment, ce système dans lequel le secrétaire de la corporation est choisi par le patron....

Et bien laissez de côté pour l'instant vos préférences politiques.

Nous revenons à une époque d'esclavage et de sujétion pire qu'avant 89, pire, parce que plus

instruits, nous comprenons mieux ce que nous souffrons moralement.

Si vous restez apathiques, c'en sera fait de vos libertés et de vos espérances.

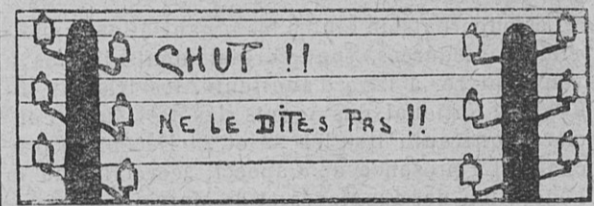
Ne soyez pas les marmittons de l'infécté cuisine électorale.

Notre droit de critique, déjà violemment menacé, risque fort d'être aboli si vous ne vous coalisez pas, si vous ne vous décidez pas à former ce « bloc » syndicaliste que nous préconisons.

Hormis cela, point de salut pour les travailleurs. Et si nous laissons les choses aller ainsi, pile qu'elles vont en ce moment, m'entre nous qui bientôt oseront dire un mot.

Coupables du crime de lèse majesté, ils iront s'éteindre dans une nouvelle Bastille.

LE RÉVEIL SYNDICALISTE.



Jean Zyromsky n'est sans doute pas un inconnu des syndicalistes. Il enregistre, commente tous les mouvements en faveur de l'unité ouvrière qu'il voudrait voir réaliser le plus rapidement possible. Il y a, dit-il, dans cette voie de l'unité syndicale quelques résistances du côté de la C. G. T. Il faut les regretter... Mais, étant donné les efforts incontestables de la C. G. T. U., nous pensons que la C. G. T. fera le geste décisif, impatientement attendu par le monde du travail. C'est clair, pour Jean Zyromsky, c'est la C. G. T. qui freine, c'est la C. G. T. qui ne fait plus le pas en avant dans la voie de l'unité ?

L'idée seule aveugle Zyromsky, au point qu'il oublie toutes les décisions prises par la C. G. T., en faveur de l'unité. La réalisation pratique du problème ne le préoccupe pas. L'accord seul, compte pour lui. Les conséquences ensuite, seront ce qu'elles seront. Peu lui chaut.

En syndicalistes responsables, nous raisonnons différemment. L'unité... oui... mais après entente sur certaines bases immuables qui nous gardent des heurts du lendemain.

L'idée, ne nous fait pas perdre de vue la réalisation pratique de l'unité, c'est tout ce qui nous sépare, en somme, de Jean Zyromski.

Un camarade bien intentionné vient de m'envoyer la "Bataille Socialiste". Il y a, en effet, un article intitulé : le plan de rénovation économique de la C. G. T. L'auteur ou les auteurs H et R Modiano dissertent à plaisir. Le plan de la C. G. T., qu'est-ce, disent-ils ? Un travail sérieux, solide, certes, mais peu efficace. Il n'est précédé d'aucune espèce de plan de prise de pouvoir ! Nous pouvons y puiser des éléments (en attendant mieux !) pour notre propagande positive en vue de la conquête du pouvoir.

Conquête du pouvoir ? Par les moyens légaux, sans doute, car H et R Modiano sont suffisamment avertis pour ne pas croire qu'il est possible d'y parvenir autrement. Le plan de la C. G. T., doublé d'un plan politique, c'est la négation même de toute réalisation pratique de la moindre parcelle du plan.

Il faut donc louer la C. G. T. que, dans ce domaine encore, l'idée ne l'aveugle pas et, qu'elle s'en soit tenue à cette maxime : un tien vaut mieux que deux tu l'auras.

TRIBUNE SYNDICALE

Où les Pontifes font amende honorable

La C. G. T. n'a jamais raison tout de suite. Ces paroles qui forment légende au bas du dessin publié dans le Réveil, pourraient passer pour une boutade distrayante, à l'usage du lecteur. Il n'en est rien : elles reflètent, au contraire, une vérité solide que les événements confirment chaque jour. Si même, comme tant de Dieux infernaux de la politique, notre organisation confédérale pouvait se contenter de pures satisfactions d'amour propre, que les joies ne lui seraient pas réservées ces derniers temps ! Prenons une matière qui n'est pourtant pas de la compétence spéciale du mouvement ouvrier, la question budgétaire dans ses rapports avec la crise économique. Nous avons vu qu'en ce domaine de Science et de Technique (avec un grand S et un grand T) la C. G. T. est bel et bien en train d'avoir raison, un an trop tard, contre les spécialistes et les Pontifes de la finance classique.

Reportons nous à une année en arrière. Nous étions alors en pleine bataille contre la politique de déflation budgétaire qui comportait, pour nos moyens d'existence, une menace immédiate et directe. Armée d'une documentation précise, la C. G. T. dénonçait cette politique, comme étant inspirée aux gouvernements par l'aveuglement d'un haut patronat, uniquement soucieux de maintenir ses profits. Elle montrait encore, la C. G. T., que les entreprises de déflation budgétaire déjà conduites, dans le même esprit, par un certain nombre de gouvernements étrangers, n'avaient permis d'obtenir ni l'équilibre du budget, ni l'atténuation de la crise ; mieux encore : qu'elles avaient accentué celle-ci, et par là même, rendu celui-là plus difficile à réaliser. Il ne pouvait, d'ailleurs, en être autrement. L'impôt est établi et perçu, en dernière analyse, sur le produit des activités économiques et sur les ressources des individus. Vouloir équilibrer un budget d'Etat en une période de crise était déjà plus que présomptueux : autant bâtir une maison sur du sable mouvant. Si, de plus, la baisse des salaires, pièce maîtresse de la déflation budgétaire, venait encore réduire le pouvoir d'achat d'un grand nombre de travailleurs, le marasme de la production devait forcément gagner en profondeur, accroissant le chômage, entraînant, de ce fait, des dépenses nouvelles pour l'Etat, restreignant, au surplus, l'assiette de l'impôt dans les cédules des salaires, des bénéfices industriels, des professions libérales. Donc : crise accrue, équilibre impossible, souffrances nouvelles. Tout cela, la C. G. T. l'avait dit, répété, démontré. Elle n'avait pas convaincu les grands « as » de la finance classique et de l'économie dite « libérale ». Ces messieurs nous répondaient :

Vous ne comprenez pas. C'est vous les égoïstes. Vous refusez de consentir à une légère amputation de vos salaires alors même qu'elle peut puissamment contribuer à équilibrer le budget de la nation et stimuler la reprise des affaires, grâce aux allègements que la déflation apportera dans les prix de revient de l'agriculture et de l'industrie. Nous avions beau répondre que, dans leurs rapports d'affaires avec le budget de l'Etat, nombre de producteurs avait déjà réalisé, à leur profit personnel, la déflation de fait, résultant des fraudes fiscales ; nous avions beau montrer que notre politique douanière protectionniste, et les mesures de représailles qu'elle avait soulevées à l'étranger, s'opposaient à une reprise véritablement appréciable de nos activités nationales d'exportation, et que, d'ailleurs, le niveau de nos prix intérieurs (notamment pour les denrées agricoles) interdisait tout espoir d'écoulement sur les marchés étrangers ; nous avions beau proclamer l'inanité et l'injustice de la déflation budgétaire ; nous n'étions que des aveugles, des simples d'esprit, de mauvais Français. Au Parlement, nombre de nos « amis » nous abandonnaient ou nous désapprouvaient en silence. M. Flandin, pour aider le gouvernement à vaincre nos résistances, prenait l'initiative d'une réduction de salaires dans les cadres du personnel

départemental de l'Yonne. La presse nous taillait des croupières avec des ciseaux d'or... Nous fûmes battus.

Un an a passé. L'exposé des motifs du projet de budget de 1935 est venu apporter lui-même à notre thèse une justification dont l'embarras ne manquera pas de cocasse, si la joie pouvait avoir place en un sujet aussi douloureux.

M. Germain-Martin marque lui-même, un an trop tard, que la solution du problème financier est subordonnée à la reprise de l'activité économique. C'est l'aveu qu'il eût fallu assainir l'économie d'abord, tenter l'équilibre budgétaire après. Le Ministre a mis la charrue avant les bœufs. Il le reconnaît de bonne grâce, tout au moins entre les lignes. Dont acte.

Mais notre grand argentier ne s'en tient pas là. Il prend soin, comme pour se disculper, de souligner que la déflation, postérieure à la naissance de la crise économique, n'a pas provoqué celle-ci. Douce la palissade ! Faute de pouvoir attribuer à sa « déflation » le moindre bienfait dans l'ordre de l'économie nationale, M. Germain-Martin en est « négatif » : la déflation n'a pas causé la crise. On le savait. Il n'en reste pas moins vrai que, depuis l'an dernier, le chômage a gagné en extension dans notre pays, et que la mévente des produits agricoles y a créé, dans le monde paysan, une situation dramatique dont le gouvernement actuel paraît vivement préoccupé.

En sorte que le seul bilan positif de la politique d'économies réside dans les injustices qu'elle a accumulées sur la tête des victimes de la guerre, des modestes retraités, des ouvriers de l'Etat, et de bien d'autres. Que de commerçants, acharnés il y a un an contre notre thèse, reconnaissent aujourd'hui l'erreur qu'ils ont commise ! Les plus indulgents disent : « Quel four ! » Un an trop tard.

Encore ne savent-ils pas exactement la perturbation que cette politique brutale, dédaigneuse des faits économiques et des besoins sociaux, a jeté, dans l'organisation des services publics. Holà ! on vend, paraît-il, du beurre danois, dans la région de Lyon, à des prix plus que suspects. Il y a des plaintes. Les plaignants savent-ils que, par endroits, la frontière est maintenant gardée à raison de quatre préposés pour neuf kilomètres de front de surveillance ? C'est pourtant ainsi. Et, malgré l'activité vigilante du personnel, le fraudeur voit sa tâche facilitée. Ici, la déflation aura été l'auxiliaire directe de la fraude.

Quant à l'équilibre budgétaire, M. Germain-Martin lui-même n'y croit probablement plus. Le budget de l'Etat va sans doute accuser un déficit d'environ deux milliards pour 1935, tandis que les réseaux ferrés, alligés d'un découvert de quatre millions pour l'année en cours, s'apprentent à tendre à l'Etat une main suppliante... Comme vous le voyez, la déflation a porté ses fruits : des poires, comme toujours. Mais amères, cette fois, acerbes. Et le jardinier Germain-Martin fait un nez...

Cependant, M. Flandin, qui n'est pas bête, sonne le glas de la déflation. Elle est terminée, a-t-il dit dans son dernier discours, terminée ou « presque ». Le « presque » doit être une atténuation de style, comme on en emploie dans les relations interministérielles, par souci de pure courtoisie. Ne nous inquiétons pas trop de ce pléonasme, et jugeons à ses actes un gouvernement décidé, semble-t-il, à s'attaquer aux problèmes de l'économie, notamment celui du loyer de l'argent, dont M. Flandin veut réaliser la baisse, avec ou malgré les Banques. Ici, le gouvernement nouveau (M. Germain-Martin en est pourtant, lui aussi), proclame que la question du crédit public est primordiale ; il prévoit la résistance bancaire à ses projets, et se déclare résolu à réduire cette résistance. Or, le problème du crédit, constituait, on s'en souvient, le chapitre principal du programme de la C. G. T. Ces constatations méritent d'être publiquement faites. Aux militants d'en tirer profit pour leur propagande. Ne prouvent-elles pas que notre C. G. T. s'est élevée jusqu'au plan des préoccupations de l'Etat, que son coup d'alle est admirable, que sa clairvoyance s'affirme dans tous les domaines de l'intérêt public ? Sans doute, lui donne-t-on raison bien tard, mais c'est le lot de toutes les formations d'avant garde, et cela prouve seulement — pour son honneur — qu'elle a eu raison aussitôt.



Répondant à une campagne de calomnies des Syndicats Unitaires, le Syndicat des Cheminots Confédérés de Nantes-Etat, a fait distribuer le tract dont nous donnons ci-dessous le texte, situant sa position à l'égard de l'Unité.

D'autre part, nous croyons utile de porter à la connaissance de nos camarades, la circulaire de la Confédération Générale du Travail, qui a été adressée aux Fédérations et aux Unions Départementales ; ils pourront juger par eux-mêmes, ce que fait la Confédération Générale du Travail pour réaliser l'Unité et l'opposition que nous rencontrons auprès des dirigeants de la Confédération Générale du Travail Unitaire qui reste, quoi qu'ils en disent, sous la tutelle du Parti Communiste.

SYNDICAT CONFÉDÉRÉ DES CHEMINOTS DE NANTES-ÉTAT

A tous les Cheminots
partisans sincères de l'Unité Syndicale

1^{er} Janvier 1932 ! 3 ans bientôt que les Cheminots de Nantes-Etat, présentant les événements actuels, jugeaient que l'heure était venue d'en finir avec les divisions qui anéantissent le mouvement ouvrier. Le Syndicat Unitaire, à l'appel de son Union de Réseau, acceptant les propositions du Congrès Confédéral National de la C. G. T. (motion de Japy) décidait, à la presque unanimité, sa fusion avec le Syndicat Confédéré comme le demandait en 1927 la C. G. T. U. à son Congrès de Bordeaux.

Quelques camarades crurent ne pas devoir s'incliner devant cette décision, et reformèrent un nouveau groupe dénommé unitaire ! Pour bien marquer leur ardent désir d'unité, ils rompirent avec le groupe mixte de l'Orphelinat, qui, jusque là, avait résisté à toutes les divergences, et contribué au rapprochement des deux organisations. Ce sont eux qui, aujourd'hui, dans un tract diffusé parmi les Cheminots, reprochent à notre Secrétaire Général d'être un scissionniste, parce qu'il ne veut pas entrer en pourparlers avec eux pour constituer un syndicat unique, qui ne serait qu'un 3^e syndicat ne pouvant que retarder l'Unité.

Nous leur répondrons brièvement ceci : notre Secrétaire n'a pas les pouvoirs d'un dictateur ; quels que soient son nom et sa personnalité, la Commission Exécutive, représentant 700 syndiqués qui l'ont placé à leur tête, lui donne des directives, qu'il doit suivre et qu'il suit. Pour nous, l'Unité est faite à Nantes-Etat ; c'est cette unité qui nous a permis, le 12 février, de répondre unanimement aux mesures profascistes des émetteurs du G. alors que, dans certains centres, l'heure n'est pas aux finasseries diplomatiques ; elle est grave ; nous subissons les décrets-lois qui peuvent n'exister pas si le 1^{er} Janvier 1932, tous les travailleurs organisés dans la même C. G. T. avaient fait front contre l'ennemi commun. Les événements se précipitent ; demain, peut-être, il faudra répondre à nouveau à l'appel pour résister aux prétentions d'un Hitler français.

Il faut qu'à cet appel, tous les Cheminots répondent. En dehors de la politique, des partis désemparés recherchant des alliances baroques sans lendemain, vous faisant des promesses qui ne laissent que des déceptions, groupez-vous dans le syndicat confédéré. Le Congrès de fusion qui suivra, sera souverain pour décider de l'orientation de la C. G. T. reconstituée.

Pour la défense de vos libertés syndicales.
Pour l'abrogation des décrets-lois, victoire du capitalisme sur nos forces divisées.
Contre le fascisme.
Contre la guerre.

Adhères au Syndicat Confédéré.

La C. G. T. du Syndicat des Cheminots de Nantes-Etat.

Confédération Générale
du Travail

211, Rue Lafayette - PARIS

Circulaire G. 48

La C. G. T. U., s'abritant derrière le prétexte d'unité, n'en continue pas moins son œuvre de division.

Ayant l'impression, après quatorze ans d'efforts, que sa tentative de destruction de la C. G. T. avait irrémédiablement échoué, que ses effectifs diminuaient régulièrement, elle décida d'user d'une autre tactique, espérant encore parvenir à ses fins.

La C. G. T. U. reste intégralement sur ses propositions. Elle n'a rien modifié de son but. Elle est autorisée par les instructions de l'Internationale Communiste, à se déclarer pour l'indépendance du mouvement syndical, mais elle se refuse à protester et à désavouer les instructions rendues publiques qui précisent que ces engagements ne constituent qu'une tactique et ne la lie pas pour l'avenir.

La Confédération Générale du Travail ne fut jamais déconcertée, même dans les périodes où l'injure et l'outrage étaient déversés avec frénésie. Toujours, elle affirma sa volonté d'Unité et, à chacune de ses assemblées statutaires, elle fit, en faveur de cette Unité, de successives concessions.

Les propositions de la Confédération ne demandent pas aux dissidents de rentrer purement et simplement dans les syndicats qu'ils ont abandonnés. Elles leur offrent le moyen d'y

rentrer avec des garanties, avec des droits dont la jouissance est immédiate, sans porter la moindre condition, en organisant, dans un délai rapide et précis, des Assemblées Syndicales, des Congrès d'Unions Départementales, de Fédérations Nationales et de la C. G. T., permettant ainsi aux unitaires d'apporter leur collaboration et de participer à tous les échelons, à la direction des organisations syndicales.

Il fut entendu que, dès que cette procédure serait acceptée, contact serait pris entre les deux Centrales pour fixer les dates et les lieux des Congrès prévus. Il fut même indiqué que trois mois seraient suffisants pour que l'œuvre d'Unité soit achevée.

Quelle réponse fut faite à ces propositions ?

Toujours la même : comme en 1921, la C. G. T. devait disparaître. Le Parti Communiste, qui est l'inspirateur et le directeur de cette nouvelle tactique de destruction, n'accepte pas et ne peut concevoir que ce soit la C. G. T. régulière, avec sa tradition d'indépendance, qui puisse, comme dans le passé, symboliser l'Unité ouvrière.

L'obstination qui s'affirme pour remettre en cause l'adhésion de la C. G. T. à son Internationale démontre que rien n'est abandonné en ce qui concerne la dépendance du mouvement syndical du Parti Communiste.

Ce n'est pas l'œuvre de division intensivement poursuivie par la C. G. T. U. qui doit faire fléchir le sens d'observation et l'esprit critique des confédérés.

Les responsabilités des faiblesses ou du découragement ne seraient pas longues à peser lourdement sur les militants qui n'auraient pas su prévoir, avertir et défendre le véritable syndicalisme.

Nous informons les organisations que la Confédération éditera bientôt une brochure qui donnera l'ensemble des décisions, des tractations et des préoccupations constantes de la C. G. T. Cette brochure permettra d'apprécier et de juger avec un peu de justice la conception d'Unité de la Confédération et ses sincères efforts pour la reconstituer, tout en conservant intacts le caractère et la personnalité du syndicalisme.

LE BUREAU CONFÉDÉRAL.

Appel à la solidarité en faveur des
grévistes du textile de Roanne

Depuis près d'un mois, 7.500 travailleurs sont en grève pour protester contre une nouvelle diminution de salaire que l'on veut leur imposer.

Ces milliers de travailleurs défendant de maigres gains. Déjà, en travaillant normalement, c'est-à-dire 48 heures par semaine, leurs gains étaient notablement insuffisants pour vivre et comme c'est la crise, pour ceux qui ne travaillent que partiellement, les gains étaient pour la plupart, au dessous des indemnités versées aux chômeurs.

Souventes fois nous avons expliqué que dans l'industrie du textile, les salaires étaient généralement bas. On a par là l'explication des nombreuses grèves du textile qui sont souvent de grande envergure. Elles sont le résultat de la volonté des patrons de maintenir un esprit d'exploitation éhontée depuis toujours et qui n'a fait que s'accroître chez les employeurs de l'industrie du textile.

La victoire de ces camarades dépend de la solidarité des travailleurs. Aussi, nous comptons sur tous les syndiqués et syndicats pour qu'ils répondent au plus tôt à l'appel lancé par l'Union Départementale.

Adressez les fonds au secrétaire de l'U. D. ou au compte chèque postal : 234-98, Union Départementale des Syndicats de la Loire-Inférieure.

A. PÉNEAU.

Souscription en faveur des proscrits espagnols

(2^e liste)

En caisse au 23 novembre 1934.....	122 »
Syndicat des Tramways de Nantes.....	250 »
— des Electriciens de Nantes.....	320 »
— Général des Employés des P.T.T.....	50 »
Madame LEPLAT.....	40 »
Syndicat des Métaux de Couëron.....	220 »
— de la Métallurgie de Nantes.....	350 »
— des Agents des Révisions Foncières.....	12 »
Total au 11 Décembre 1934.....	1.334 »

Les Syndicats qui n'ont pas répondu à l'appel en faveur des camarades espagnols proscrits, sont priés de faire diligence.

L'an dernier il a été détruit volontairement :

588.000 wagons de blé,
144.000 wagons de riz,
14.000.000 de tonnes de sucre,
2.670.000 sacs de café,
1.450.000 kilos de viande fraîche,
561.000 kilos de viande conservée.

Et, pendant ce temps,
des millions de chômeurs
sont morts de privations.

Le Plan de la C. G. T. mettra fin aux folies et aux incohérences d'un régime économique basé sur le profit.

La misère paysanne

Dans une commune du Morbihan qui touche Redon, un paysan obligé de vendre, a dû céder à 10 francs un petit cochon de lait, pour avoir de l'argent liquide, car il y a la ferme, les impôts à payer. Le prix actuel normal est de 25 francs ; il était de plus de 200 francs il y a trois ans.

Voilà où mène le commerce libre ; ruine du producteur ; enrichissement éhonté de l'intermédiaire, car le consommateur doit payer le prix s'il veut manger. Heureux s'il peut payer...



Chez les Ouvriers des P.T.T.

Le Conseil Syndical, en sa réunion du 7 Décembre, après avoir approuvé l'envoi de 200 francs aux réfugiés Espagnols, a décidé d'adresser 50 francs pour les étrennes du Peuple, 50 francs aux grévistes de Roanne et 200 francs à la bibliothèque de la Fédération Postale.

Le trésorier est chargé, conformément à la circulaire de l'U. D., de faire parvenir à tous les adhérents, les timbres et les cartes de propagande, pour la diffusion du plan de la C. G. T.

Tout les camarades du département sont instamment priés de faire parvenir d'urgence, au bureau, les feuilles de recensement avec les adresses exactes.

La Réunion Générale est fixée au Dimanche 20 Janvier.

Dans les Révisions Foncières

La Section s'est réunie le 9 Décembre, à 9 h. 30, à la Bourse du Travail, sous la présidence du secrétaire Lemarié ; Jézéquel est nommé assesseur. Nombreux membres présents. Séance mouvementée, ainsi d'ailleurs que la dernière. Un camarade réproché par toute l'assistance s'est fait sévèrement rappeler à l'ordre à plusieurs reprises. Sur sa demande, deux votes ont eu lieu, qui ont dressé contre lui, l'unanimité de la salle.

La Section restera unie au sein de la C. G. T., et réproche les menées du groupement dissident. (Voyez Solidarité Française et autres Croix de Feu).

Le Secrétaire : LEMARIÉ.

Le Congrès National des Agents des Révisions Foncières définitivement fixé aux 22 et 23 Décembre, doit avoir un grand retentissement dans notre corporation et décidera de l'avenir de notre syndicat. Nul n'ignore les attaques que notre association et son secrétaire général subissent et la dissidence ayant pour point de départ Versailles ; ce mouvement autonome est une faute grave ; si les camarades ne se ressaisissent pas, ils seront vite éclairés sur le désavantage d'une telle scission, dont le moins qu'on puisse dire, est qu'elle se présente comme fort suspecte.

Les camarades de la Section de Nantes tiendront à affirmer leur désir de rester unis au sein de la C. G. T. ; ils assisteront nombreux aux séances du Congrès, qui ne manqueront pas d'être captivantes.

Lemarié, secrétaire, représentera la Loire-Inférieure. Capocci, secrétaire de la Fédération des Employés, sera présent, ainsi qu'un des leaders de la Confédération Paysanne, dont Truchon a obtenu l'alliance. A 18 heures, à l'issue des travaux du Samedi après-midi, un vin d'honneur sera offert aux délégués par notre Section, au Café de la Régence, place du Commerce.

Un banquet sera servi Salons Bardouil, rue du Boccage, Dimanche, à 12 h. 30, au prix de 23 francs ; ce banquet clôturera les travaux du Congrès.

Les adhérents de toutes les organisations syndicales confédérées, sont cordialement invités à venir suivre, à titre d'auditeurs, les travaux du Congrès National des Agents des Révisions Foncières, qui aura lieu les 22 et 23 Décembre prochain. La présence de Capocci, secrétaire de la Fédération des Employés et de Marcaillon, secrétaire administratif de la Confédération Nationale Paysanne.

La carte syndicale sera exigée à l'entrée.

Dans les Cuirs et Peaux

Alerte aux cordonniers du cousu main

Camarades qui vous désintéressez de l'organisation syndicale, bientôt vous serez victimes de votre négligence.

Dernièrement, un bottier bien connu par son intransigeance, demandait des ouvriers. Me doutant qu'il se cachait quelque chose sous cette demande, je me suis présenté. Je fus reçu correctement, naturellement avec les petits lazzi habituels dont il n'a pas perdu l'habitude, malgré son âge respectable. A ma demande d'embauche, sa réponse fut celle-ci : « Je ne sais, voyez-vous, si je dois vous donner du travail. Toutefois, voilà mon intention, je veux changer tout mon personnel car je ne puis comprendre, qu'à l'indice de la vie actuelle, nous en soyons encore aux façons présentes. Avant la guerre je payais 6 francs, l'indice marque 5, donc les façons devraient être à 30, c'est-à-dire 6 x 5 = 30 francs. »

Camarades, j'ai cru de mon devoir de vous avertir de la situation qui pourra être faite aux cordonniers du cousu main, si nous n'y prenons garde.

Cordonniers à qui il faut dix années de travail pour être qualifiés bons ouvriers, vous gagnerez, demain, moins que n'importe quel manœuvre ; vous ne dépasserez pas 2 fr. 50 de l'heure. Oui, camarades, car il faut plus de 12 heures pour faire une paire de chaussures (30 : 12 = 2 fr. 50) et cela, sans compter vos fournitures. Avec cela la mort-saison, je ne vois pas ce qu'il vous restera à la fin de l'année. Autre chose, assurances sociales inappliquées, allocations familiales et vous passez devant la glace.

Jeose croire, camarades, que vous comprendrez qu'il est temps, grand temps que vous rejoignez votre syndicat, que vous vous réorganisez pour être prêts à défendre vos maigres salaires.

Prochainement, une réunion sera faite pour les cordonniers du cousu main afin d'examiner cette déplorable situation. J'espère que tous les camarades répondront à cet appel.

Le Secrétaire du Syndicat des Cuirs et Peaux,
A. LOYER.



Armements

M. Henderson parlant à Normanton, s'exprime ainsi :

C'est le devoir de chaque homme et de chaque femme de Grande-Bretagne, a dit notamment le président de la conférence du désarmement, de se demander quel est le moyen de mettre un terme aux forces, aux tendances qui travaillent à travers le monde pour la guerre. Le remède doit être trouvé dans la Société des Nations. Si les principes fondamentaux de la Société des Nations étaient compris, acceptés et observés par toutes les nations européennes, nous aurions bientôt une paix assurée et les rumeurs actuelles de guerre seraient vite dissipées.

Déjà, la Société des Nations, en organisant une force internationale qui assure l'ordre dans la Sarre pendant les opérations du plébiscite, a réussi, à ne plus nous faire voir cette date du 13 Janvier, comme menaçante pour la paix européenne.

Que la Société des Nations ne s'arrête pas à ce résultat. Qu'elle le consolide et affirme définitivement sur tous les problèmes son autorité morale, et nous enregistrerons avec joie : le désarmement général, l'abolition des forces aériennes, la suppression des fabriques privées d'armement.

En face du Plan

Editorial C. G. T.

Pour que l'idée du Plan pénètre la grande opinion, il convient d'abord que les barrières qu'elle rencontre dans l'opinion ouvrière soient renversées. Barrières conscients et inconscients, faits de mutisme systématique, ou de dénigrement souterrain, ou de calomnies grotesques, ou d'incompréhension, et qui défendent des positions électorales, des amours-propres de clans, des incompatibilités d'humeur, doivent s'effacer devant la seule idée qui peut épargner au prolétariat français, et même à la nation française, la honte d'une dictature fasciste s'installant sans avoir à livrer combat — à la manière allemande — ou encore sur des milliers de morts ouvriers et des ruines d'organisations — à la manière autrichienne et espagnole.

L'équivoque doit cesser à bref délai. C'est bien là, l'avis de tous les syndicalistes. Le Plan de la C. G. T. doit réaliser l'unanimité des suffrages de tous ceux qui peinent et souffrent du régime économique actuel. Capable de créer ce rassemblement des masses en vue d'une œuvre vraiment positive, il est le meilleur instrument de lutte contre le fascisme. Allons vers lui, groupons-nous autour de lui, créons sa mystique, et nous parviendrons à son application qui apportera aux travailleurs plus de bien-être.

Le coût de la vie
et les prix agricoles

Les prix de gros continuent à baisser ainsi que leurs indices le montrent :

Indice des 45 denrées : août, 363 ; septembre, 360 ; octobre, 352.

Indice pondéré : août, 371 ; septembre, 365 ; octobre, 357.

C'est la baisse des prix de gros des produits alimentaires nationaux, végétaux et animaux, qui est le facteur principal de ce mouvement.

On sait en effet que la baisse des produits agricoles prend l'allure d'un effondrement qui soulève de vifs remous dans les masses agricoles. C'est ainsi que la Voie de la Terre, convenue les paysans à venir manifester à Paris le 28 novembre, fait état des prix avilis de leurs produits :

Il est temps que vous veniez dire aux Parisiens :

Nous produisons, en nous ruinant, nous et nos familles ;

Du lait à moins de 10 sous le litre ;

Du blé à moins de 100 fr., c'est-à-dire du pain à moins de 1 fr. 50 le kilo ;

De la viande à moins de 5 fr. le kilo vif ;

Du vin à moins de cinq sous le litre ;

Des légumes juste au prix des frais d'arrachage et de transport ;

Du beurre à moins de 10 fr. le kilo.

Du fromage à des prix au-dessous de ceux d'avant-guerre ;

Des produits de basse-cour encore à meilleur compte.

Cependant les Parisiens ne ressentent pas cette baisse puisque l'indice des prix de détail (13 denrées) accuse simplement un fléchissement de 467 en septembre, à 466 en octobre, et celui des 34 articles de 481 à 477.

Chez les Electriciens

Le Syndicat du Personnel de la Société Nantaise d'Electricité remercie tous ceux qui, à un degré quelconque, ont contribué au succès complet de son Concert-Bal du 25 novembre dernier.

Le Comité des Fêtes s'excuse d'avoir été dans l'impossibilité de donner satisfaction à tous ceux qui se sont présentés salle des fêtes de la Bourse du Travail pour assister au spectacle.

A tous, merci, et à l'année prochaine.

Pour la Commission des Fêtes : BEAUSOLEIL.

N. B. — Un collier d'enfant, une broche, une clef de coffret ont été trouvés dans la salle des fêtes, prière réclamer ces objets à M. Rochet, Bourse du Travail.



LA MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE ET LES TRAVAILLEURS FRANÇAIS

Nulle question n'est plus d'actualité que celle de la main-d'œuvre étrangère en France, surtout à une époque qui, comme la nôtre, est ravagée par le chômage ; le monde des travailleurs ne le sait que trop, malheureusement.

Pourtant, il existe bien une loi du 10 AOUT 1932 « protégeant la main d'œuvre nationale » contre la concurrence extérieure.

Cette loi, sans doute, n'est pas parfaite. Mais le travailleur lui-même, en poursuivant l'application ?

La loi du 10 AOUT 1932 réglemente l'emploi des ouvriers étrangers dans les industries françaises. Quant au nombre d'abord de ces ouvriers étrangers. La loi fixe une proportion qui varie suivant qu'il s'agit d'une collectivité publique qui passe un marché de travaux publics ou de fournitures, ou suivant qu'il s'agit d'une entreprise privée. La 1^{re} dans le cahier des charges devra fixer cette proportion, et la loi indique que dans les services publics concédés, cette proportion sera de 5 %.

La seconde verra la proportion d'ouvriers étrangers qu'elle pourra embaucher, réglée par des décrets qui varieront avec la profession, l'industrie, le commerce ou même la catégorie professionnelle.

La loi du 10 AOUT 1932 détermine aussi l'emploi de la main-d'œuvre étrangère en France, en la spécifiant, si l'on peut ainsi dire, quant à son admission même dans notre pays.

Il faut une autorisation ministérielle spéciale, pour qu'un étranger désirant entrer en France en vue d'y travailler, puisse y venir. Cette autorisation est une condition nécessaire de l'emploi d'un étranger chez nous.

L'employeur est tenu d'indiquer tout embauchage d'ouvriers étrangers à l'Office Public de Placement de la Commune, ou, si cette institution n'existe pas, à la Mairie de leur Commune.

Ainsi la loi peut fonctionner.

La fraude également sans doute, car souvent les patrons seraient tentés d'utiliser les services d'étrangers qu'ils paieront de salaires dérisoires, et dont ils feront, ni plus ni moins, des esclaves.

Il y a des pénalités, des sanctions, amendes dont le taux varie, et encourues autant de fois qu'il y a d'infractions.

Mais ces pénalités, ces sanctions, ne seront vraiment efficaces, que lorsque les travailleurs eux-mêmes voudront dénoncer les infractions qu'ils connaîtront à la loi du 10 AOUT 1932.

De la Photographie

Pourquoi tout le monde n'est-il pas photographe ? Parce que les uns se figurent que ça coûte cher. Quelle erreur : avec quelques francs dépensés à bon escient, on peut faire à volonté du paysage ou du portrait et réussir aussi bien qu'avec un matériel vingt fois plus coûteux ?

Parce que d'autres s'imaginent que c'est difficile et compliqué.

Autre erreur si possible, plus encore impardonnable, puisque le moindre enfant de dix ou douze ans, arrive à photographier de façon passable !

Parce qu'enfin quantité de personnes croient que la pratique de la photographie demande beaucoup de temps, beaucoup de place, une infinité de soins minutieux... que sais-je encore !

Comment on choisit un appareil ? Il faut évidemment tenir compte de la somme dont on dispose. Mais ici comme j'ai affaire à des camarades je leur dis quelles sont vos préférences ? Un appareil à plaques ou à pellicules ?

Pour le premier, choisir un folding, 9 x 12 cm., simple tirage, à 115 francs, maison Plait, Paris. Avec anastigmat Roussel-Trylor, vous ferez des photos meilleures qu'avec un achromatique, ou même un rectiligne, tout en dépensant peu.

Pour le deuxième, prenez un Box-Tengor Zeiss-Ikon 6 x 9 avec objectif Frontar, 99 francs.

Dans le prochain numéro : la prise du cliché.

Le Coin des Anciens Combattants

La Fédération Ouvrière et Paysanne des Mutilés de Guerre, Anciens Combattants, Veuves, Orphelins et Victimes de la Guerre, fait un pressant appel à tous les camarades Anciens Combattants démocrates sincères et pacifistes, de profiter de cette fin d'année pour adhérer à la F. O. P., à partir du 1^{er} Janvier 1935.

Elle n'a cessé de poursuivre la suppression des décrets-lois portant prélevement sur les pensions des Mutilés et Réformés et la retraite du Combattant ; la réouverture des délais pour les demandes de pensions.

Elle poursuit, très énergiquement, sa campagne contre le fascisme, et en faveur de la paix.

Elle insiste sur ce fait que les Anciens Combattants mutualistes, appartenant précédemment à d'autres associations, conserveront les avantages qu'ils ont acquis par suite de leurs versements, et pourront continuer ceux-ci, comme par le passé, sans cotisations supplémentaires.

Le mot d'ordre de tous les Anciens Combattants démocrates, pacifistes et syndicalistes, doit être : adhérer à la **Fédération Ouvrière et Paysanne**.

Pour tous renseignements, s'adresser : A Nantes : Café de Paris, quai Branças ; à Chantenay : Café de l'Avenir, place Jean-Macé ; à Saint-Nazaire : Bourse du Travail, à VINCON, ou PERRODEAU, Imprimerie Ouvrière.

Pas d'éducation guerrière, Pas de jouets belliqueux !

Mères, vous allez apporter — fête, an nouveau, anniversaire... — des cadeaux aux petits. Ecartez-vous, d'un choix résolu, ces objets qui tout à l'heure, au foyer même, mimeraient, en raccourci, tout le rythme atroce des guerres ?...

Ah ! certes, dans les vitrines où se rassemblent les créations d'une industrie avisée, **triomphe toute la lyre du carnage**. Au premier plan, avec une insistante profusion brillent, favorisés, tous les jouets chéris de Bellone. Soldats et fusils, parures et médailles, canons, tanks, mitrailleuses, blessés même au front rougi... tant de miniatures ingénieuses appellent votre préférence, aguichant le désir des bambins médusés... Délaissant les compagnons rieurs des ébats juvéniles (pierrots et clown, chevaux et trains, outils mécaniques des métiers, fantaisies drôlatiques...), **mères, est-ce le « matériel » évocateur des sombres jours et des pires détresses que vous rêvez d'offrir à votre progéniture impatiente ?** Les jouets de la violence et du massacre, générateurs d'injustice et de brutalité, image de notre barbarie raffinée, allez-vous les remettre — le rire aux lèvres, peut-être — en ces menottes innocentes, chaudes encore de vos caresses attendries ?

Ces armes — ou leur aînées, leurs sosies des champs de bataille — elles ont brisé des milliers de familles, porté sur plusieurs continents les ravages et l'assassinat, elles ont rendu orphelins tant de chérubins aux regards éblouis. Sous leurs coups sont tombés le frère ou l'ami, un père aimé. Et, torqués d'angoisse et de souffrance, ils ont revu, ceux-là, mourants, en une suprême lueur, les petits tant choyés, dans la maison lointaine. Et ils vous ont crié : **« Non, plus jamais cela ! Sauvez-les ! »** Mères, allez-vous pétipler leur volonté dernière, sourire à cette guesse qui — pour des haines sans base et des profits ignobles, pour les desseins honteux des maîtres à l'abri — a tari la vie dans leur pauvre chair, après d'inexprimables agonies ?...

Car la guerre, le drame immense et son pardon dont la menace enveloppe à nouveau vos enfants, elle est là dans ces jouets amoncelés. Chacun d'eux l'évoque et nous dit, avec une éloquence tragique, que des hécatombes plus vastes se préparent, et un plus poignant martyrologe, sur les mêmes voies agrandies, perfectionnées. Si vous servez le simulacre, mères, si vous alimentez la « **petite guerre** », au nom de quel principe — et de quel lucide amour ! condamnez-vous l'autre, celle qu'une chimie vigilante vous destine et qui demain vous emportera, vous et les vôtres, et cette civilisation tant vantée, fruit d'une humanité sans bousole...

Dans cette éducation qu'on donne à vos petits (et que vous laissez donner) tout concourt à les livrer au monstre militariste et guerrier. Des forces — école, ambiance, jeux, spectacle, vie publique, journaux, cinéma... — qui chaque jour s'emparent de la progéniture (adorée, dites-vous...) et la pétrissent et l'allèvent, la canalisent vers les holocaustes prémédités, **mères, serrez vous, une fois encore, complices et servantes ?**

Contre nos appels, contre l'évidence, contre la voix même de votre cœur, vous invoquez l'ignorance. Souvent, nous le savons, c'est inconscience et faiblesse, routine et préjugé, parfois c'est la lâcheté. A mettre au monde ne se borne pas votre tâche. Vous devez la sauvegarde à ce dépôt que la nature vous a confié. Allez-vous — sans un sursaut de vos antraillles exapérées — le porter par avance au **Moloch** qui dévore la jeunesse et la vie ?...

Demain — si votre volonté de paix ne barre le chemin — quand les grands jouets rassemblés (tueurs inexorables) prodigueront l'épouvante et la mort, quand s'étendront, par une nuit traitresse, les nappes définitives, que les oiseaux du progrès, gloire d'une science dévoyée, fondant sans bruit sur les cités, répandront sur vos fils endormis — **et sur vous, gardiennes infidèles !** — ces composés insidieux et toxiques qu'aucune précaution ne peut écarter, auxquels nulle existence ne résiste, vous aurez, mères, nous l'espérons, à travers l'ultime supplice, l'instant d'un remords, si vous échappez celui d'une dernière étreinte ?...

Peut-être me direz vous, mères, — soucieuses de voiler votre passivité, de justifier même un conformisme criminel, — que la fatalité du meurtre collectif pèse sur les pantins d'une planète envoutée ? **Mais si jamais** (horizon monstrueux) **ne doit monter, souveraine, l'aube des demains sans carnage** et que les hommes soient, sans rédemption possible, promis dans tous les temps à la boue des charniers, laissons au moins l'enfance à sa lumière, tenons-là, le plus longtemps possible, haut au-dessus de nos ombres. Et que les mains et le cerveau des damnés que nous sommes n'enchaînent à nos inventions maléfiques ces doigts si légers d'innocence ; que les visions d'horreur où lèvent nos tombeaux épargnent les yeux clairs, que la pensée de nos troubles destins n'embrume leur espérance naïve, que rien, de nos laidours féroces, ne souille la limpidité de leurs confiants ébats !...

Stephen Mac SAY.

Editions de « La Sauvagerie ».

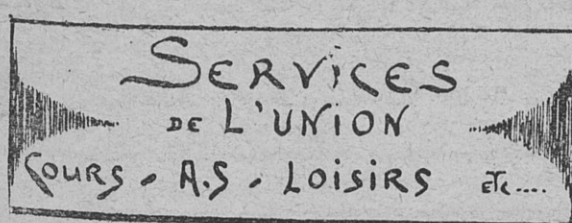
Syndiqués,

Abonnez-vous au « PEUPLE »

Quotidien du Syndicalisme

Abonnement mensuel : 5 francs

— annuel : 58 —



Assurés Sociaux

ne négligez pas les instructions ci-dessous :

1° La carte-lettre doit être obligatoirement envoyée à la Caisse dans les quarante-huit heures de la première constatation médicale. En négligeant cette formalité, l'assuré dont la maladie a entraîné l'incapacité de travail peut perdre ses indemnités de demi-salaire.

2° Si, après plusieurs jours de traitement, l'assuré se voit dans la nécessité d'interrompre son travail, il doit immédiatement en aviser la Caisse.

3° La feuille de maladie présentée au remboursement doit porter le nom, le prénom, le numéro matricule, l'adresse de l'assuré, ainsi que le nom de la personne malade. S'il s'agit du conjoint ou des enfants, se munir du livret de famille.

4° Pour avoir droit aux charges de famille (enfants de moins de 16 ans), l'assuré qui a interrompu son travail doit se munir d'un certificat de vie de ses enfants.

5° Pour justifier de son droit aux prestations, l'assuré doit présenter le récépissé du trimestre civil précédant la première constatation médicale. C'est ainsi que, pour les maladies de janvier, février et mars, il doit être présenté le récépissé du quatrième trimestre (octobre, novembre, décembre) ; pour les maladies d'avril, mai et juin, le récépissé du premier trimestre (soit janvier, février, mars), etc...

Respectez les efforts des militants

Les militants n'ont pas toujours tout le réconfort qu'ils ont en droit d'attendre, pour continuer allègrement la marche vers le but à atteindre et sans cesse renouvelé. Ils ne demandent pas de manifestations de reconnaissance ; la satisfaction due aux résultats successivement acquis leur suffit amplement et constitue pour eux un précieux encouragement. Mais les militants ne sont que des hommes... La lassitude, les menaces parfois et, dans les moments où ils réagissent contre cet ennemi, ils aimeraient sentir que leurs directives sont suivies, que les enseignements qu'ils prodigent si volontiers portent leurs fruits, et que la masse bénéficiant de leurs efforts les suit pas à pas, fidèlement. Au lieu de sentir un tel soutien, ils éprouvent souvent, au contraire, l'indifférence des uns, l'inertie des autres, le scepticisme de beaucoup, de l'hostilité quelquefois... Et ces impressions sont devenues plus précises au fur et à mesure que les besoins des camarades diminuent, le syndicalisme devenant pratiquement agissant.

UN TRACT !

Un « catholique en pèlerinage » a rédigé le tract qui suit et qui a été diffusé dans la région.

Lourdes (date du timbre)

GRAINS DE BON SENS

Pour le bien du Catholicisme

Si nous voulons que le catholicisme triomphe, éclairons-nous les uns et les autres. Faisons nos achats dans les maisons catholiques et françaises.

Méfiez-vous des juifs, car ils nous envahissent de plus en plus. Vous en avez à Nantes plus de de cinquante maisons. Pour une seule branche, nous vous en citerons trois :

L'Institut Dentaire National (rien de l'Etat, affaire privée), 23, place de la Bourse.

Les Dentistes en boutique, 9, rue Boileau.

Les Dentistes Pouis, place de la Bourse.

Ces maisons comprennent 75 % de capitaux et personnel juifs.

Combien il est pénible à un catholique pratiquant d'y voir dans ces maisons des prêtres, ainsi que de vrais catholiques ignorants et non éclairés.

Un bon renseignement vaut mieux qu'un long discours.

Même réclame que « **ACHETEZ FRANÇAIS** ». En somme, propagande bien inutile car, la question des prix est toujours primordiale. Retenons néanmoins que « **CATHOLICISME** » et « **NATIONALISME** » se rencontrent toujours !

Un journal libre

Tantôt vendue aux puissances d'argent, tantôt partisane et fanatique, la « grande » presse nous intoxique tous.

« On ne peut plus rien croire de ce qu'on lit dans les journaux », dit-on de toutes parts.

Se plaindre ne suffit pas. Il faut réagir.

Abonnez-vous au « **RÉVEIL SYNDICALISTE** » et remplissez sans tarder le Bulletin d'Abonnement ci-dessous, que vous enverrez accompagné d'un mandat de 5 francs ou 5 francs en timbres-poste, au camarade Pénéau, Bourse du Travail, Nantes.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je soussigné : Nom _____ Prénoms _____

Adresse _____, déclare souscrire un abonnement d'un an

au « **Réveil Syndicaliste** ». Ci-joint un mandat de 5 francs ou 5 francs en timbres-poste.

_____ le _____ 1935

SIGNATURE :



Un échange de vues sur le « Réveil Syndicaliste »

L'organe de l'U. D. paraît depuis un an sous une forme nouvelle et le récent Congrès a consacré cette heureuse transformation.

Il était utile, cependant, que les secrétaires syndicaux soient informés, en fin d'année, de la gestion de leur journal départemental, des projets en cours et qu'ils apportent le point de vue de leurs syndicats respectifs quant à la rédaction du *Réveil*.

Cet échange de vues a eu lieu le 1^{er} décembre, en présence de nombreux militants, sous la présidence de Jouvance, assisté de Pénéau et Rochet ; Thobie est désigné comme secrétaire de séance.

Pénéau, administrateur, entretient les camarades de l'organisation actuelle du journal ; sa situation financière est assez bonne puisque le budget est équilibré. Le tirage atteint 7.000 exemplaires, dont 1.350 envoyés individuellement, la plus grande partie étant distribuée directement aux syndicats qui assurent l'expédition.

Pénéau parle de la suppression éventuelle de la page de publicité ; cette suppression ne peut guère être envisagée pour l'instant, car non seulement elle priverait le journal de recettes importantes, mais la composition de la 4^e page, comme le dira Ricou plus tard, coûtera 4.000 francs, soit un moins perçu de 7.080 francs.

Question rédaction, Pénéau a entendu diverses critiques, notamment que le *Réveil* n'est pas assez combatif, qu'il traite de questions trop ardues.

La parole est aux secrétaires à ce sujet.

Bertrand, des ouvriers d'artillerie, se propose pour faire une chronique photographique simple. Il offre 50 francs à la caisse pour abonner dix camarades.

Rouaud trouve le *Réveil* trop « calé » et les comptes rendus de réunions trop longs. Ces comptes rendus n'éduquent pas.

Gautier, des tramways, trouve également le *Réveil* un peu trop savant, surtout pour les paysans que la C. G. T. veut toucher ; il voudrait voir la signature de l'auteur de l'article leader, des articles chapitrés concernant chaque corporation.

Jouvance estime le procédé actuel très bon ; il ne faut pas oublier que le *Réveil* est fait pour diffuser l'idée syndicale et non pour consacrer la personnalité de tel ou tel militant.

Boisseau, des municipaux de Saint-Nazaire, est de l'avis de Rouaud, le *Réveil* est trop savant.

Bédérède, à qui incombe la lourde tâche de rédacteur en chef et de secrétaire de la rédaction rappelle que si l'on veut développer la chronique des réunions, il faudrait que les secrétaires envoient de la copie ; par ailleurs, il est matériellement impossible aux quelques membres de la Commission de rédaction, d'assister à toutes les réunions.

Pénéau est d'avis que les articles ne soient pas signés ; c'est l'idée et non l'homme qui doit intéresser.

Guillemot, des agents des P. T. T. demande que le *Réveil* passe des articles de documentation sur les grands travaux projetés et que des articles intéressants parus dans les journaux corporatifs soient insérés.

Pénéau et Jouvance estiment que la prudence est nécessaire dans la question des grands travaux car ils ont de nombreux exemples de projets qui devaient être mis à exécution et que les collectivités ont repoussé faute d'accords ou de crédits.

Goudy et Rouaud estiment que ce qu'il faut souligner dans le *Réveil*, c'est l'activité de l'U. D. pour que les grands travaux soient commencés.

Bédérède invite les secrétaires qui ont des critiques à faire, à venir aux réunions du Comité de rédaction.

Pénéau est partisan du tract pour la propagande à la campagne.

Loyer, des cuirs et peaux, Poirier, des scieurs mécaniques interviennent également.

Jouvance lève la séance après avoir constaté que la plus grosse critique qu'on fasse au journal, est qu'il est trop bien écrit.

En ce qui concerne le réabonnement, il incite à glisser dans le journal un petit bulletin d'abonnement pour la nouvelle année.

**Camarades, nos Annonceurs nous aident
Adressez-vous de préférence chez eux**

LA CHATELAINNE

VEND à prix égal, la meilleure qualité
à qualité égale, aux meilleurs prix

18 et 20, Rue Crébillon
11, Rue Scribe - NANTES

A LOUER

Orthopédie - Bandages - Ceintures
Fabrication et Réparation de tous les appareils
Location de lits mécaniques, béquilles, gouttières, etc.
L. ROCHET, RUE DE VERDUN - NANTES

A L'EGLANTINE
Couronnes Mortuaires
FLEURS D'APPARTEMENTS
1, Rue du Moulin
NANTES

Téléphone 145.44 Remise aux Sociétés

Un coup d'œil aux étalages
des Magasins PRIMLUX
vous en dira plus qu'un
long discours.

◆

Le Timbre Primlux

22, Rue du Calvaire
- à NANTES -

◆

Ne donne que des Primes de Choix

DÉSIREZ-VOUS
un BON
PHONO
OU UN
BON POSTE DE
T.S.F.



Venez
Chez

DUIGOU

22, RUE DES HALLES

PHONOS GARANTIS, depuis **250'**
POSTES T. S. F. **995**

GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT

E. CHEVALIER
OPTICIEN-SPECIALISTE

2, Rue de l'Echelle **NANTES**
(Bas des Marches du Bon-Pasteur)

REMISE 10 % AUX SYNDIQUÉS

Souscrivez au
DICTIONNAIRE LAROUSSE DU XX^e SIÈCLE
(Les six volumes sont parus)
et toutes Grandes Publications
à la **Librairie Alfred BRELET**
33, Rue de Verdun - NANTES - Tél 147-97
Grandes facilités de paiement

POUR VOS CHAPEAUX ET CASQUETTES
Adressez-vous **Chapellerie MERCIER**
Successeur **CHESNEAU**
8, Place du Pilori - NANTES
Remise 10 % aux syndiqués

PECHEURS !
Voulez-vous de bons conseils pour la saison
Venez consulter nos prix, voyez nos qualités
Ludovic CADIOU Rue Grande-Biesse, 10
(près du Pont de la Madeleine - NANTES)
MODERN'PÊCHE

Laxative - Dépurative - Rafraichissante
convient parfaitement à tous les tempéraments et ne coûte que 3 fr. 50 la boîte
Dépôt : **GRANDE PHARMACIE de PARIS**
17, Rue d'Orléans et Place Royale - NANTES

La TISANE de SANTÉ CANDES

Mieux et Meilleur Marché... c'est
AUX 3 SPÉCIALITÉS

8, Rue de la Paix - 1 et 3, Rue du Bouffay
Téléphone 113.37 NANTES Remise 5 %
que doivent s'acheter

Linoléums - Tapis
Toiles Cirées -

CHEVASSU

8, 10, Rue d'Orléans - NANTES
Autres Maisons à LORIENT, BREST,
TOURS, BLOIS

Gros achats - Bénéfices modérés - Bas prix

Réveils - Montres - Garnitures Cheminée
Couverts

ARTICLES GARANTIS

Hôtel de l'Univers
PLACE DU COMMERCE RUE LAPÉROUSE, 11
NANTES

P. LEBÉE Tout Confort
Garage à proximité Téléphone 132.60

MEUBLES "BOEFFARD"
2, 3 et 8, Rue Mercœur et
4, Rue du Pont de-l'Arche-Sèche

Le plus chic, le plus solide, le moins cher
LIVRAISON A DOMICILE
Téléphone : 128.37 REMISE 5 %

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

Imprimerie Ouvrière
Rues Pitre-Chevalier et de la Poudrière

ORGANISATIONS OUVRIÈRES
Faites exécuter tous vos Imprimés à la Coopérative
PROPRIÉTÉ DES SYNDICATS

LES GRANDS MAGASINS

BRUNNER FRÈRES

4 et 6, Rue de Feltre
1, 1 bis et 3, Rue de la Boucherie **Nantes**

VENDENT

LE MEILLEUR MARCHÉ DE NANTES
et donnent les Timbres Primlux

MAISON NANTAISE

A LA RENOMMÉE

PLACE DU BON-PASTEUR

Ses CHAUSSURES de Fatigue et de Travail
de Qualité Supérieure Garantie
Ses Séries Réclame à des Prix imbattables

Robes et Manteaux
— Pour Dames, Fillettes et Garçonnetts —
M^{ME} E. DRÉAN
8, Quai Fosse (4^e étage) - NANTES

Maison ETOURNEAU
12, Quai du Port-Maillard, 12 - NANTES

Électricité - Fournitures pour installations
— d'éclairage —
Prix avantageux aux ouvriers électriciens R. C. Nantes 5.775

LA SOLIDARITÉ

Assurance Ouvrière
- contre l'Incendie -
Fondée à Nantes en 1900
Siège Social : 9, Rue de Maubeuge, à PARIS (IX^e)

Situation de la Société au 31 Décembre 1932

Capitaux assurés	3.105.000 000 de Frs.
Portefeuille de cotisations à recevoir	10.000.000 de Frs
Portefeuilles de titres	501 000 Francs
Sociétaires	92.000

LA SOLIDARITÉ
est administrée et contrôlée par des Organisations
Ouvrières, COOPÉRATIVES et SYNDICATS.
Pour tous Renseignements :
S'adresser ou écrire à M. CLERO, Café de la Réunion,
25, Rue Voltaire, à Nantes - Téléph. 151.78
à M. NÉDELLEC, 45, Rue Villès-Martin, à Saint-Nazaire
à M. GUÉRIN, 16, Cité du Bossis, à Couëron
AGENTS POUR LE DEPARTEMENT

Syndiqués

LISEZ,

DIFFUSEZ

LE PEUPLE

— Quotidien —
du Syndicalisme

L'Œuvre Dentaire Sociale de l'Institut Dentaire National

L'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL, avec l'assurance du remboursement basé sur le tarif de responsabilité des Caisses, permet l'accès de la Dentisterie, moyennant une contribution personnelle insignifiante. De plus, le contrôle rigoureux de son comité technique de surveillance et le choix du personnel, praticien possédant le diplôme d'Etat qui y opère, L'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL assure aux intéressés la sécurité et la qualité dans les soins et travaux pratiqués par ses services.

Le Comité de gestion a en outre créé une Caisse appelée "Caisse des Exclus" pour compenser l'inégalité incompréhensible des plus de soixante ans injustement écartés des avantages de la Loi. Cette Caisse a pour effet de les faire bénéficier gratuitement des soins et travaux dentaires.

Le contrôle des "Exclus" compris dans ces conditions, s'effectue par l'intermédiaire de deux services conçus à cet effet :

L'un, à la Bourse du Travail, rue Arsène-Leloup.
L'autre, à La Mutualité (conciergerie) rue Désiré-Colombe.

Les prix officiellement pratiqués à l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL, sont les suivants :

SOINS		DENTIERS	
Extraction, la première	8 francs	Plaque de base	16 65
— les autres	4 —	La dent	16 65
Plombage	12 —	Le crochet	10 —
Traitement racine	12 —		

L'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL
Spécialement fondé pour les Assurés sociaux.
23, Place de la Bourse (angle rue de la Fosse), à NANTES.